

Pour diffusion immédiate

## **INAUGURATION DE L'USINE DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE DE SAINT-ROMUALD/SAINT-JEAN.**

**Lévis, le 11 septembre 2003.** Le maire de Lévis, M. Jean Garon, a inauguré aujourd'hui l'usine de traitement d'eau potable de Saint-Romuald/Saint-Jean à la suite des travaux de mise aux normes, de modernisation et d'augmentation de la capacité de cette installation. La cérémonie a eu lieu avec la participation de la députée de Lévis et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, Mme Carole Théberge, et du député du comté de Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière, M. Christian Jobin, et en présence de membres du conseil municipal dont Mme Danielle Roy-Marinelli, présidente de l'arrondissement Les Chutes-de-la-Chaudière-Est.

Réalisé dans le cadre du programme «Travaux d'infrastructures Canada-Québec 2000 », l'ensemble des travaux initialement prévus totalisent une somme de 4 441 960 \$ financée comme suit : 1 110 490 \$ par chacun des gouvernements du Québec et du Canada et 2 220 980 \$ par les ex-municipalités de Saint-Romuald et de Saint-Jean-Chrysostome.

Les travaux finalisés à ce jour représentent un investissement de 3 445 000 \$ consacrés essentiellement à doubler la capacité de production de l'usine qui passe de 13 600 à 25 500 mètres cubes par jour. La somme résiduelle, soit 997 000 \$ sera ultérieurement consacrée à l'ajout d'un système de désinfection aux rayons ultraviolets. Ce type d'équipement est actuellement en voie d'homologation.

« Avec la mise en opération de cette usine rénovée, et encore plus lorsque le système aux rayons ultraviolets sera en place, les résidents des secteurs Saint-Romuald et Saint-Jean-Chrysostome seront assurés d'un approvisionnement abondant en eau répondant aux plus hautes normes de qualité. L'ensemble des citoyens de la ville de Lévis peuvent être fiers de ces installations qui constituent une des pièces maîtresses de l'ensemble de nos équipements de captation, traitement et distribution d'eau », a déclaré M. Garon. Service essentiel par excellence d'une municipalité, la gestion de l'eau fait présentement l'objet d'une étude approfondie sur l'ensemble du territoire dans le but, a indiqué M. Garon, d'offrir un service toujours amélioré à la population au meilleur coût possible et en visant le partage équitable des charges.

Même s'il s'agit de données d'ordre techniques, il est intéressant de mentionner quelques unes des modifications qui ont permis de doubler la capacité de production de l'usine de Saint-Romuald/Saint-Jean :

- augmentation de la capacité de pompage d'eau brute jusqu'à 25 700 m<sup>3</sup>/j;
- installation de deux nouveaux décanteurs dynamiques de type ACTIFLO d'une capacité globale de 24 000 m<sup>3</sup>/j incluant les systèmes de dosage d'alun et de polymères avec bassin de coagulation intégré;
- installation d'un nouveau filtre de 35 m<sup>2</sup> de superficie d'une capacité de 8 400 m<sup>3</sup>/j ;
- remplacement, conversion et ajout de divers équipements visant la mise aux normes et la modernisation de l'usine.

On constate que c'est un réaménagement par l'intérieur de l'usine qui a permis toutes ces modifications. C'est le changement de méthode de traitement de l'eau par des équipements plus performants qui a finalement rendu possible le doublement de la capacité de production de l'usine sans agrandissement extérieur apparent.

Commencés à l'automne 2001, les travaux ont été terminés au printemps 2003. Des essais concluants ont eu lieu par la suite, notamment au cours des périodes de pointe de l'été qui atteignent à ce jour 14 000 m<sup>3</sup>/j. À cet égard d'ailleurs, les résidents et les résidentes des quartiers Saint-Romuald et Saint-Jean-Chrysostome peuvent se sentir rassurés ; ils auront de l'eau en quantité et en qualité pour longtemps encore. En effet, avec une capacité de 25 500 m<sup>3</sup>/j, l'usine est en mesure de répondre à la demande, sans autres modifications, durant plus de dix ans.

Soulignons enfin, que les travaux actuellement réalisés à l'usine de Saint-Romuald/Saint-Jean s'inscrivent dans une démarche encore plus large visant à garantir un approvisionnement suffisant en eau potable de qualité à tous les lévisiens et lévisiennes. Ce que démontrent par ailleurs d'autres travaux en cours à l'usine de traitement d'eau de Charny et le raccordement prochain du réseau du quartier Sainte-Hélène-de-Breakeyville à cette dernière usine.

Source : André Roy  
Direction de communications  
(418) 834-6607